Dans cette région de l'île de Montréal, où la population est passée de 30,000 à 130,000 âmes en très peu d'années, se trouve une population jeune, composée en grande partie de Canadiens français, mais aussi d'Anglais, d'Italiens, d'Allemands, de Néerlandais, de Russes, de Scandinaves, d'Ukrainiens, de Polonais, d'Asiatiques et d'autres.

La diversité des structures du pays décrites ce matin quant au bilinguisme, aux différents niveaux de vie, à l'évolution qui prépare une intégration nationale, se retrouve certainement dans notre région. On lit dans le discours du trône ce matin «que le Canada continue à se faire et à s'inventer». Cet exemple trouve chez nous sa réalisation.

Nous entrons donc dans une ère nouvelle, au début des années 70, et nous nous devons de prendre conscience des avantages qui sont nôtres. Notre premier devoir est donc d'assurer l'épanouissement humain et nous devons également saisir et analyser toute tendance susceptible d'entraver ce développement recherché par toute la société.

Si j'avais à décrire en peu de mots la période actuelle, je mentionnerais la tension, le défi et l'effervescence, caractéristiques qui ne laissent pas de nous préoccuper tous.

Conscients que cette diversité peut être notre force et désireux de voir l'épanouissement d'une société juste, nous devons éliminer les entraves à la liberté individuelle, permettant ainsi à l'ingéniosité, à l'initiative et à la créativité de mouler avec chaleur et cordialité cette nouvelle société que nous recherchons tous.

La plus grande richesse de la circonscription de Bourassa est donc, à mon avis, la population cosmopolite qui l'habite. Ceci exige beaucoup de chacun, à cause de la transformation soudaine qui a pris place dans une métropole dont les limites géographiques ne coïncident pas toujours avec les divisions politiques.

Le problème commun de la plupart de mes concitoyens est donc l'adaptation personnelle à cette société urbaine soumise à un mouvement perpétuel et qui nous amène à envisager des solutions à court terme pour éviter l'éclatement possible d'une société qui grandit trop vite.

Chaque palier de gouvernement a offert des solutions aux problèmes journaliers. Je me permets d'en signaler quelques-uns touchant la communauté urbaine et ma circonscription en particulier.

L'Expo '67 a ouvert, pour le Québec et pour le Canada, une fenêtre sur le monde.

L'aéroport international de Sainte-Scholastique va nous permettre d'accueillir les voyageurs et les commerçants du monde entier, tout en permettant à une partie de notre population d'en faire autant, et de créer des emplois pour un bon nombre de nos concitoyens.

L'infrastructure et les services mis à la disposition de la population en général par les municipalités et les gouvernements, tant provincial que fédéral, ont aussi aidé d'une façon globale.

La Société centrale d'hypothèques et de logement a permis à plusieurs individus de se loger grâce à des prêts pour la construction de maisons unifamiliales ou de logis multiples concus par certaines sociétés.

Malgré l'effort énorme de tous ces gouvernements, je me permets de signaler de nouveau l'aliénation de certains individus dans une société souvent aux prises avec des querelles de juridiction qui s'éternisent, sans que l'on trouve de solutions immédiates. En écoutant attentivement la liste de projets de loi contenus dans le discours du trône, j'ai remarqué qu'on retenait aussi la formule de discussions, de consultations et de l'énumération de questions de principe, méthodes employées avec succès en ce qui a trait au Livre blanc sur la réforme fiscale.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer tous les sujets proposés, mais je me dois tout de même d'en signaler plusieurs, et plus particulièrement les amendements au Code criminel relatifs à la détention des prévenus, l'attitude de notre société envers les jeunes délinquants, le rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, l'usage des drogues à des fins non médicales.

D'autres sujets susciteront aussi notre intérêt: la réforme de la loi sur l'assurance-chômage, l'établissement de nouvelles normes de travail, une répartition plus équitable des biens et une nouvelle loi sur les Indiens.

Le discours traitait aussi des communications, de la citoyenneté, de l'immigration, de la défense nationale et de la politique sociale, sujets qui devront tous recevoir

une attention toute particulière.

Il ne faudrait pas, monsieur l'Orateur, laisser passer inaperçus les efforts qui ont été faits dans ma circonscription. L'écart entre les générations est le sujet de conversation qui semble être sur toutes les lèvres. Plusieurs parmi ceux qui discutent de ce problème semblent oublier tout un groupe de citoyens, savoir ceux qui, arrivés à l'âge d'or, ne trouvent plus de place au soleil. Je tiens à signaler ici la solution apportée dans la circonscription de Bourassa, où 558 citoyens sont logés à la Résidence Angelica. Je suis certain que cette résidence pourrait servir de modèle dans le reste du Canada. Elle est située dans un endroit pittoresque, le long de la rivière des Prairies, mais assez près de tous les services requis par les personnes âgées. Elle constitue un lieu d'accueil chaleureux pour ceux qui, hier, ont bâti la société effervescente d'aujourd'hui.

Je suis certain que ce groupe de citoyens se réjouira énormément de l'accroissement des allocations versées aux personnes âgées et aux anciens combattants, ce qui, d'ailleurs, fera l'objet de nouvelles mesures législatives.

Depuis quelques années, le problème mondial semble bien être celui de la lutte contre l'inflation. La circonscription de Bourassa n'y a pas échappé. Ce fléau terrible affecte beaucoup plus les ouvriers à revenu modique et les gens à la retraite que les autres citoyens. Pour guérir cette psychose inflationniste, il a fallu trouver de nouvel les formules requérant la collaboration de tous: des municipalités, des entrepreneurs, des syndicats et des gouvernements, afin de donner un nouveau départ. Plusieurs de ceux qui, au début, travaillèrent à solutionner ce problème semblaient tout à fait pessimistes.

Le dernier projet de ce genre, œuvre de la Société Claude Legault, à Montréal-Nord, offre ce genre de nouveau départ dont je parlais. Ces constructions ont reçu de la population un accueil tellement inusité que leur nombre est déjà beaucoup trop petit. Ces maisons à prix modique semblent avoir suscité chez tous ceux qui s'occupent de construction une prise de conscience qui s'imposait, afin de pouvoir offrir à un autre secteur de la population l'occasion de s'épanouir et d'élever une famille convenablement.

La création d'un secrétariat spécial, confié à un ministre d'État responsable des affaires urbaines et du logement, permettra l'élaboration d'autres innovations.